

1999. Il savait que vous travailliez pour lui?—Oui.  
 2000. Pendant que vous ne remplissiez pas vos devoirs, vous vous faisiez remplacer par votre fils, et vous retiriez votre salaire du gouvernement?—Oui.  
 2001. Votre fils travaille comme employé surnuméraire?—Non.  
 2002. Quel est le nom de votre fils?—John.  
 2003. Et le votre est John aussi?—Oui.  
 2004. Je vois ici un paiement à S. J. Mason. N'est-ce pas votre fils?—Non.  
 2005. Voici votre nom, John Mason, emballeur, 365 jours, à \$2 par jour, \$730. C'est ce que vous avez reçu?—Oui.

*Par M. Foster :*

2006. Pendant les trois années dont il a été question, combien avez-vous eu de jours de congé?—Six ou dix jours, je crois.  
 2007. C'est tout?—C'est tout ce que j'ai eu depuis que je suis au service du gouvernement.  
 2008. Pourquoi avez-vous eu ce congé d'absence?—J'avais un peu d'ouvrage particulier à faire et je ne voyais pas clairement comment je pourrais le faire ; mais j'ai pensé qu'en obtenant un congé de quelques jours, je pourrais l'entreprendre.  
 2009. A qui vous êtes-vous adressé?—A M. Hall.  
 2010. Que vous a-t-il dit?—Il m'a dit : “ Je vais vous donner congé, John ; mais je ne vois pas comment nous allons faire sans vous ; nous avons des effets à expédier tous les jours.” Je lui ai répondu que je verrais à ce qu'aucun délai ne résultât de mon absence ; que mon fils serait là pendant mon congé.  
 2011. Vous avez eu 6 ou 10 jours de congé?—Oui.  
 2012. Et pendant tout ce temps votre fils vous remplaçait?—Pas pendant tout le temps ; mais il était toujours présent quand il y avait quelque chose à faire.  
 2013. L'ouvrage que vous auriez fait, était fait par lui?—Oui.  
 2014. A-t-il été payé pour ce travail?—Je l'ai payé.  
 2015. J'entends dire payé par le gouvernement?—Non ; pas du tout.  
 2016. Il n'a rien reçu du gouvernement pour son travail pendant que vous étiez en congé?—Pas un centin.  
 2017. Avez-vous fait cet ouvrage pendant vos heures de travail régulier, ou en dehors de ce temps?—Il est possible que j'aie pris quelques heures du temps que je devais au gouvernement.  
 2018. Combien d'heures?—Moins d'une journée en tout.  
 2019. Tout le reste de l'ouvrage a été fait en dehors de vos heures de travail régulier?—Oui.  
 2020. Et M. Dewdney vous a payé tout ce que vous avez fait pour lui?—Oui ; quand j'ai envoyé mon compte. J'ai payé tous les matériaux que j'ai employés.  
 2021. Vous avez acheté et payé de votre propre argent tout ce qui vous a servi à la confection de ces articles?—Oui.

*Par M. Somerville :*

2022. Vous vouliez avoir ce congé spécial dans ce moment afin de pouvoir travailler pour M. Dewdney?—Oui.  
 2023. Avez-vous eu quelque conversation à ce sujet avec M. Dewdney?—Non ; aucune.  
 2024. M. Dewdney vous a demandé de lui faire ces ouvrages?—Non, monsieur ; M. Fred. White est venu me trouver et m'a demandé si je pouvais faire cet ouvrage pour M. Dewdney qui en avait besoin.  
 2025. Que fait M. White?—Il est le contrôleur de la police à cheval.  
 2026. Est-il votre supérieur?—Non, monsieur.  
 2027. Il vous a dit que M. Dewdney voulait faire faire ces ouvrages?—Oui ; M. Dewdney lui avait demandé s'il pourrait lui recommander quelqu'un.  
 2028. Quand cela s'est-il passé?—Lorsque le ministre est arrivé ici.  
 2029. Je veux parler de votre congé d'absence?—C'est alors que j'ai obtenu mon congé d'absence, le premier de l'année 1890.